VILLE DE CACHAN

Plateforme de médecine générale de la CPTS de la Bièvre

(https://ville-cachan.fr/plateforme-de-medecine-generale-de-la-cpts-de-la-bievre/)

Afin de répondre aux besoins des patients qui n’ont pas de médecin traitant ou dont celui-ci est absent, la communauté professionnelle territoriale de santé de la Bièvre (CPTS) a mis en place en 2022 une plateforme téléphonique de médecine générale pour permettre aux Cachanais et aux habitants des villes voisines d’obtenir une téléconsultation dans la journée avec un praticien.

1. L’entretien avec le praticien débute toujours par une téléconsultation.
2. Si nécessaire, les patients sont orientés vers un médecin généraliste de la ville pour une consultation au cabinet.

Créée en décembre 2021, la CPTS de la Bièvre est une association qui regroupe des professionnels de santé de Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, l’Haÿ-les-Roses et Rungis.

Après avoir réalisé un état des lieux du système de santé sur ces cinq communes, elle s’est fixée trois missions prioritaires :

- Faciliter l’accès à un médecin traitant et la prise en charge des soins non programmés
- Organiser les parcours de patients
- Mener des actions de prévention auprès des habitants du territoire, en mutualisant les moyens afin d’améliorer la coordination des soins

Plateforme de médecine générale de la CPTS de la Bièvre

+33 9 70 30 17 27

Téléconsultations :
Lundi au vendredi : 9h-13h et 15h-19h30
Samedi : 9h-13h

Maëlle Bouglet

13e adjointe

Santé et qualité de vie, déléguée aux quartiers Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

+33 1 49 69 69 69

secretariat.elus@ville-cachan.fr